



25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60

DGA Patrimoine public et environnement –  
Stratégie foncière et immobilière

## DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### CONTRAT DE BAIL CIVIL AVEC LE COMITÉ DE LA CHARENTE POUR L'UNICEF – AVENANT N°2 DE PROLONGATION

N° 2023 - D - 371

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation de fonction au président,

Vu, l'arrêté n°99 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

Vu, la décision n°2019-488 approuvant le contrat du bail civil avec l'UNICEF pour la location d'un garage 19 rue Trouset à Angoulême,

Vu, la décision n°2021-389 approuvant l'avenant n°1 de prolongation du contrat de bail avec l'UNICEF pour la location dudit garage,

Considérant la demande de l'UNICEF de prolonger la durée de location dudit garage,

#### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvé l'avenant n°2 au bail civil passé entre le Comité de la Charente pour l'UNICEF domicilié au 28 rue Mirabeau à Angoulême et GrandAngoulême, pour l'occupation d'un garage de 26 m<sup>2</sup> situé au 19 rue Trouset à Angoulême, propriété de GrandAngoulême.

**Article 2** - Le droit d'occupation est prolongé de deux ans à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

**Article 3** – Les autres articles du contrat de bail restent inchangés et applicables.

**Article 4** - La recette est inscrite au budget principal – articles 752 fonction 020 service 3201.

**Article 5** - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le - 8 DEC. 2023

Pour le Président,  
Le vice-président,

Reçu en Préfecture

Le : - 8 DEC. 2023

Affiché ou notifié

Le : - 8 DEC. 2023

  
Gérard DEZIER